Image not found or type unknown

Auto ENTREPRENEUR : Ne pas prévenir l'employeur pendant un an ?

Par **electrode**, le **08/04/2014** à **11:30**

J'ai une question toute simple.
J'ai lu quelque part que je n'étais pas tenu de prévenir mon employeur
la première année. est ce vrai ?
je suppose donc qu'ensuite, je doive le faire ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés